

Bonjour,

La CCL a émis avec succès un nouvel emprunt:

20 ans à 1,730%

Les taux d'intérêt à long terme ont légèrement baissé suite à la décision prise par la BNS en date du 22.06.2023 à propos du taux d'intérêt directeur. La CCL a mis à profit ce moment favorable et a placé hier avec succès sur le marché, sous la direction de la ZKB, un «mini-emprunt» d'un volume de CHF 68.700.000. Celui-ci est appelé à être augmenté, si possible cette année encore. 23 maîtres d'ouvrage ont participé à la nouvelle série 69 dotée de 28 quotes-parts. Au total, c'est un montant de CHF 43.900.000 qui sera affecté à la conversion de financements de la série 46, qui sera remboursée le 24 juillet 2023.

La CCL a pu bénéficier de l'environnement de marché très réceptif, non seulement pour émettre à nouveau une durée de 20 ans, mais aussi pour lancer un emprunt non (encore) éligible à la mise en pension (repo), ce à des conditions extrêmement attrayantes. Le coupon d'intérêt s'élève à 1,700% par an - les all-in-costs sont de 1,730% par an. La libération du nouvel emprunt et la transmission des différentes quotes-parts aux membres participants auront lieu le 20 juillet 2023.

Pour plus de détails, veuillez consulter le [décompte des coûts globaux](#).

Les communications officielles de la CCL à l'attention de ses membres continuent à leur parvenir par la voie postale.

[Recommander la Newsletter](#)

[Se désabonner de la Newsletter](#)
